



BULLETIN DES CORRESPONDANTS OBSERVATEURS

Santé des forêts
Nouvelle Aquitaine

N° spécial
Bilan 2020
01/03/2021



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rédacteur du bulletin

Sygrid Launes
avec la collaboration de Jérémy
Château et Emmanuel Kersaudy

Directeur de publication

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

DRAAF SRAL Nouvelle-Aquitaine
Mission santé des forêts
33077 BORDEAUX cedex

Bilan sylvosanitaire 2020

Contexte climatique

Incidents climatiques et impact sur la santé des forêts

Bilan sanitaire des résineux

Bilan sanitaire des feuillus

Focus sur la réussite des plantations de l'année

Focus sur la surveillance des organismes réglementés

Synthèse pluri-annuelle des principaux problèmes sanitaires

Synthèse de l'état sanitaire des principales essences en 2020

Faits marquants 2020

Les années se suivent et se ressemblent... L'année 2020 est encore une année chaude avec un été marqué par un important déficit hydrique. Les précipitations sont présentes au printemps et souvent excédentaires dès les mois de septembre et octobre. La vallée de l'Adour est inondée en décembre et la fin de l'année est marquée par le redoux des températures avant l'arrivée d'une vague de froid à la fin du mois de décembre.

L'état sanitaire des principaux massifs de la région est satisfaisant mais la sécheresse estivale qui sévit pour la 3ème année consécutive est favorable à la poursuite des attaques de typographe dans les pessières du Limousin et à des phénomènes localisés de rougissement et de déficit foliaire sur des essences telles que les pins sylvestres, les mélèzes et les hêtres. Ces conditions climatiques accentuent aussi la dégradation de l'état sanitaire des châtaigniers particulièrement dans le nord de la région. L'année est caractérisée par la détection de la chalarose du frêne dans les Pyrénées et une aggravation de l'impact de la rouille vésiculeuse de l'écorce du pin dans de jeunes plantations de pin maritime situées au sud du massif landais.

Contexte climatique de l'année

- **Encore une année chaude**

Le **premier trimestre** de l'année est exceptionnellement doux, avec des températures dépassant les 20°C en janvier dans le sud aquitain et des records de températures nocturnes en février (13,2°C à Mont-de-Marsan, 9,2 °C à La Courtine, 10,8° à Limoges). Il faut attendre la fin du mois de mars pour qu'un froid polaire gagne la région avec quelques gelées et même une chute de neige le 30 mars. Les mois de janvier et février sont plutôt peu arrosés à l'exception du Limousin et du Poitou qui enregistrent des pluies excédentaires. Des précipitations abondantes arrosent l'ensemble de la région au mois de mars. Ce premier trimestre est également marqué par quelques coups de vent à l'origine de chablis et volis disséminés.



Le **printemps** est globalement chaud à l'exception du mois de juin qui est frais jusqu'au 21 (0°C enregistré à Bugeat le 10 juin). Les précipitations sont inégales souvent orageuses avec des épisodes d'inondation, de grêle et de vent particulièrement dans les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques en mai mais également dans le Limousin au mois de juin.

Dans l'ensemble, les précipitations enregistrées à la fin de l'année 2019 et au 1er semestre 2020 ont permis une bonne recharge des nappes phréatiques.

L'été s'inscrit dans le **top 10 des étés les plus chauds** depuis le début du XXème siècle avec deux vagues de chaleur fin juillet (record battu à Barbezieux avec 39,4°C enregistrés le 30) et mi-août. Il est sec à l'exception de quelques passages perturbés en août. En juillet, le cumul moyen des précipitations sur l'ensemble de la région n'atteint pas 10 mm et reste en dessous des 13,5 mm de juillet 2016 qui détenait jusqu'à présent le record de sécheresse. L'orage du 30 juillet apporte peu d'eau mais provoque quelques chablis dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques

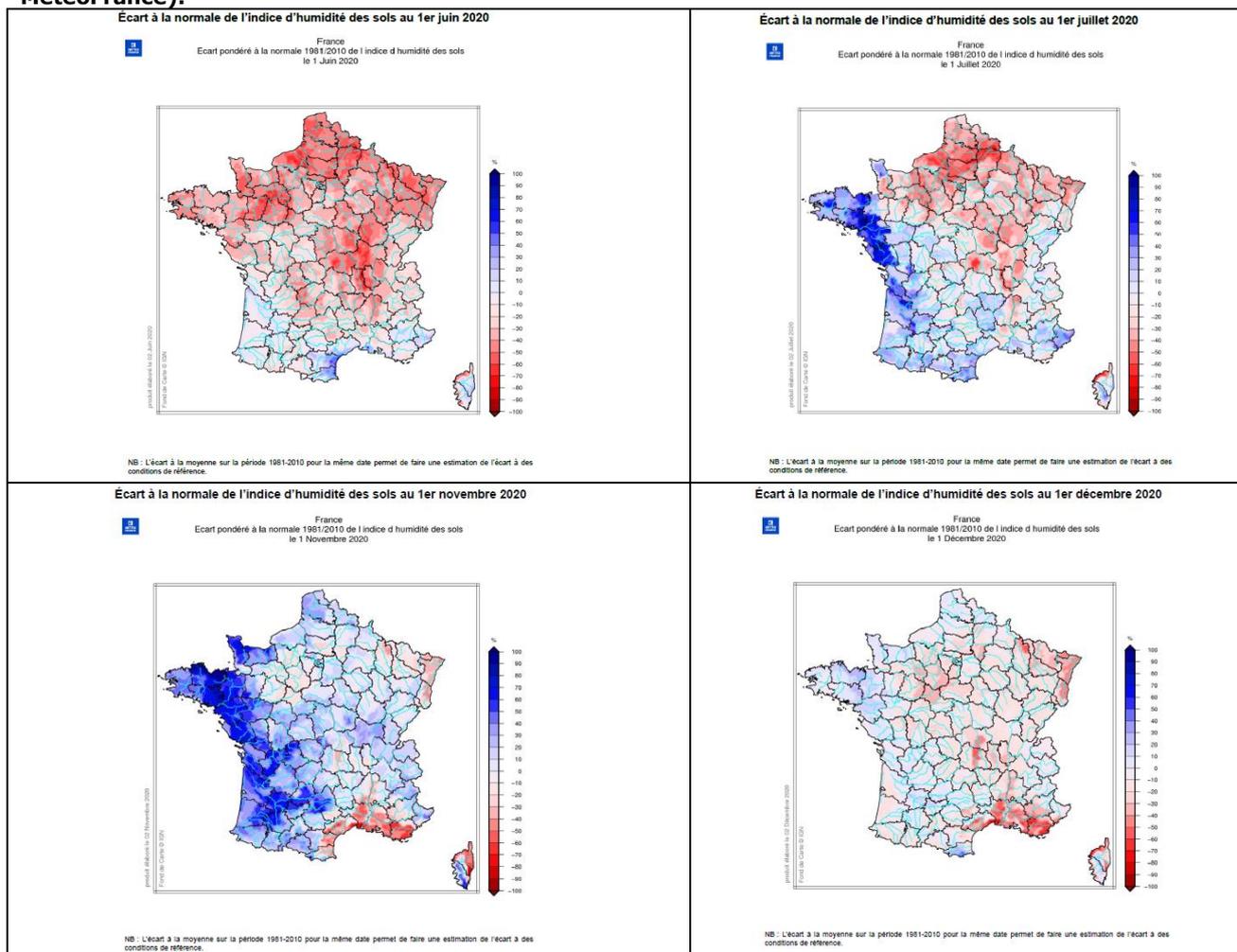
La chaleur associée au manque de précipitations contribue à un assèchement des sols normal en cette saison mais particulièrement marqué dans le Limousin.

Le passage de l'été à **l'automne** est brutal avec une fraîcheur remarquable de fin septembre à mi-octobre sinon l'automne est doux et caractérisé par le retour des précipitations. En **octobre**, le cumul de pluie excède 200 mm sur le sud de l'Aquitaine et le Limousin, voire 300 mm sur la côte basque et localement 400 mm sur le sud des Landes. Ces précipitations abondantes provoquent d'importantes **inondations dans les vallées de l'Adour et de la Midouze**. Le mois de novembre est ensoleillé et exceptionnellement sec.

Les **précipitations** font leur retour au mois de **décembre** Les quantités de pluie exceptionnelles, représentent 1 à 2 fois la normale du Poitou-Charentes au Limousin, et 2 à 4 fois la normale plus au sud. A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, **décembre 2020 est le 3^{eme} mois de décembre le plus arrosé des 50 dernières années**. Le département des Landes, déjà impacté par de fortes pluies en octobre, est le plus touché avec de nouvelles inondations. Avec des cumuls mensuels de 300 à 500 millimètres représentant l'équivalent de 3 à 4 mois de pluie, la plupart des stations du sud des Landes et du Pays Basque battent des records pour un mois de décembre : 500.5 mm à Saint-Martin-de-Hinx, 412.9 mm à Dax, 322.6 mm à Mont-de-Marsan.

Les températures moyennes sont quant à elles de saison ou légèrement supérieures, grâce à une longue période douce du 10 au 23 décembre, précédée et suivie par deux séquences plus hivernales donnant de la neige en montagne.

Cartes : Indice humidité des sols entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre 2020 (extrait des BSH de MétéoFrance).



Incidents climatiques et impact sur la santé des forêts

- **Gel printanier**

En 2020, il n'y a pas eu de dégâts notables liés aux gelées tardives, l'année se caractérisant par son extrême douceur.

- **Chute de neige**

La neige survenue le 30 mars sur une grande partie de la région dont, fait plus rare, le littoral charentais et girondin est sans conséquence pour les forêts. Au tout début de l'hiver 2020/2021, les chutes de neige se font plus conséquentes et des bris de cimes, branches et même troncs dans le cas de tiges à fort élancement, sont signalés en Corrèze sur pin sylvestre et épicéa particulièrement pour les arbres exposés (lisière, bordure d'exploitation ...). La consistance lourde de la neige les a fait ployer jusqu'à la rupture pour certains. Sur ce secteur, les feuillus ont subi, pour les chênes et hêtres, quelques bris de branches ou fourches associées à des fragilités de structures, et tous types de dégâts (bris de branches, ruptures de cimes, de troncs, affaissement général du houppier, courbures) pour les autres essences particulièrement les bouleaux, aulnes et saules.



• Episode orageux, venteux et grêle

Les principaux **coups de vents** sont survenus au courant de l'hiver puis lors de rares orages estivaux et enfin à l'automne avec le passage des tempêtes Alex et Barbara. Sans conséquence majeure, ils ont généré quelques chablis et volis disséminés principalement dans les **Landes et le piémont pyrénéen**. Dans certains peuplements, les dégâts ont pu être accentués par des éclaircies ou des coupes rases récentes réalisées à proximité.

Un violent épisode de **grêle** survient à la fin du mois de juin et en août dans le **Limousin** occasionnant localement des impacts sur diverses essences (plantations de Douglas à Saint-Silvain-Bellegarde et Saint-Merd-la-Breuille en Creuse, peuplements de hêtres, chênes, mélèzes à Aix en Corrèze).

• Sécheresse et chaleur

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'été est marqué par un important déficit hydrique.

Des **brûlures foliaires** accompagnées d'une chute précoce des feuilles dès le début de l'automne sont observées sur les chênes pédonculés, les hêtres, les robiniers et les peupliers de la région. Ces conditions climatiques accentuent également les **dépérissements déjà identifiés des châtaigniers** particulièrement dans le nord de la région (Charente, Deux-Sèvres, Dordogne...).

Les symptômes liés à la sécheresse sont particulièrement présents dans le **Limousin** où le contexte reste favorable aux attaques de scolytes initiées en 2018 avec des foyers de typographe de l'épicéa certes petits (une dizaine de tiges) mais nombreux. Dans ce territoire, les **pins sylvestres** présentent un état sanitaire dégradé avec des rougissements massifs et des déficits foliaires. Ces dommages sont également observés dans certains peuplements de **mélèzes**. De la même façon, on peut noter des symptômes de microphyllie pour certains Douglas pouvant aller localement et de façon isolée, jusqu'à des rougissements et mortalités particulièrement en présence de facteurs aggravants comme le fomes. Le pin maritime quant à lui supporte plutôt bien la situation même si des rougissements avec des mortalités sont observés sur quelques plantations situées sur landes sèches (secteur d'Escource).



Bilan sanitaire des résineux

• Résumé

Classiquement pour la région, plus de 70 % des problèmes sanitaires observés en 2020 lors de la veille sanitaire opérée par les correspondants-observateurs concernent les résineux.

*Plus du tiers des problèmes signalés sont d'origine pathologique dont les 3/4 occupés par les **pourridiés racinaires**, la **maladie des bandes rouges** toujours très présente sur les pins laricios (Pyrénées-Atlantiques, Charente, Dordogne et Vienne) et depuis 2019, d'une **recrudescence de rouille vésiculeuse sur des jeunes plantations de pin maritime** dans le département des Landes. Des pathogènes de faiblesse tels que *Pestalotiopsis sp.* ou *Phomopsis sp.* sont aussi régulièrement détectés lors des analyses microbiologiques. Les insectes représentent le quart des problèmes sanitaires signalés. Il s'agit quasi exclusivement de signalements d'insectes cambioxyphages de type scolytes, pissodes, buprestes qui souvent profitent de l'affaiblissement des arbres lié aux contraintes climatiques pour se développer. Enfin, un peu moins du tiers des problèmes observés sont des dépérissements ou des dégâts d'origine abiotique principalement la sécheresse et les coups de vent. Dans le Limousin, le phénomène de dépérissement n'est pas nouveau pour le sapin de Vancouver. Toutefois, sur ce territoire, on observe des*

mortalités sur des essences comme le pin sylvestre, le mélèze du Japon. Le phénomène s'est accentué en 2020 et quelques douglas commencent également à présenter des colorations claires assorties de déficits foliaires voire des mortalités isolées. La dégradation de l'état sanitaire de ces essences dans ce secteur est probablement la conséquence d'une 3ème année consécutive d'une sécheresse estivale marquée.



Maladie des bandes rouges sur pin laricio dans la Vienne (source Vincent Decobert CO DSF)



Rouille vésiculeuse sur pin maritime dans les Landes et fructifications sur tronc (source Pierre Teyssier CO DSF)



- **Rouille vésiculeuse de l'écorce des pins à 2 aiguilles (*Cronartium flaccidum/Endocronartium pini*)**

Une recrudescence de rouille vésiculeuse de l'écorce des pins à 2 aiguilles est observée depuis 2019 sur de **jeunes plantations de pin maritime situées dans le secteur des communes de Léon, Magescq et Herm dans le sud du massif landais**. La maladie s'observe également sur un autre jeune peuplement situé à Campagne mais de façon beaucoup plus localisée.

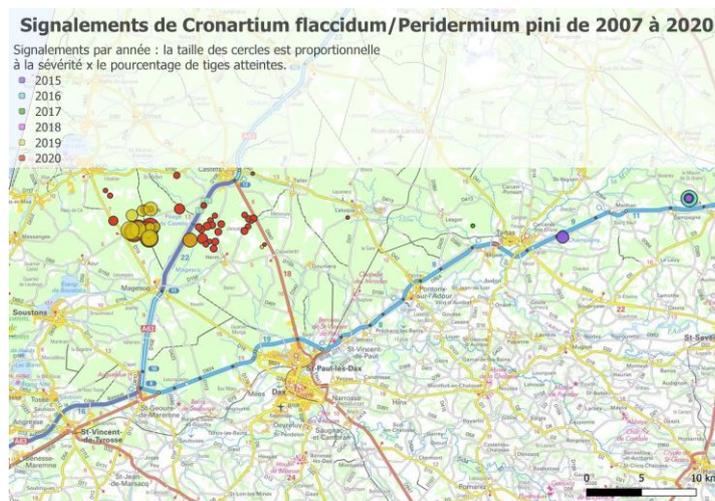
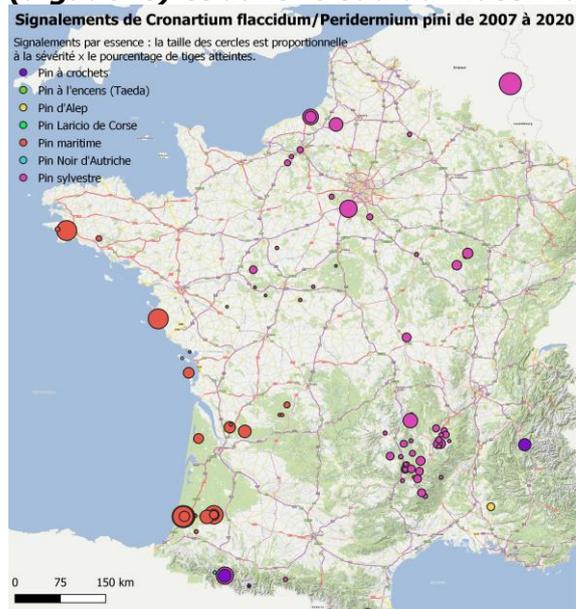
Cette maladie a déjà été signalée par le passé dans notre région et plus largement sur le territoire national mais le nombre de plantations concernées et le niveau de dégâts interrogent : 330 hectares de jeunes plantations atteintes sur le secteur de Léon dont certaines atteignent 80% de plants affectés par la maladie.

La **conjoncture de plusieurs paramètres** peut expliquer cette épidémie :

- la présence dans la zone de nombreuses plantations sachant que l'âge est un facteur de sensibilité à la maladie,
- la présence de champs de pivoinés à proximité étant donné qu'une des lignées du champignon responsable requiert la présence de végétaux hôtes alternant pour réaliser la totalité de son cycle biologique et que les pivoinés font partie de ces végétaux hôtes,
- un paysage ouvert par les éclaircies et coupes réalisées ces dernières années, propice à la dispersion aérienne des spores selon les couloirs de vents dominants,
- une climatologie caractérisée, ces 3 dernières années, par des hivers doux, des précipitations abondantes en automne et au printemps, favorables à la sporulation des rouilles et des étés chauds et secs qui ont pu affaiblir les jeunes plants,
- enfin, les dégâts liés au gibier observés sur le secteur sont également de nature à favoriser la maladie en provoquant des blessures et un affaiblissement du plant.

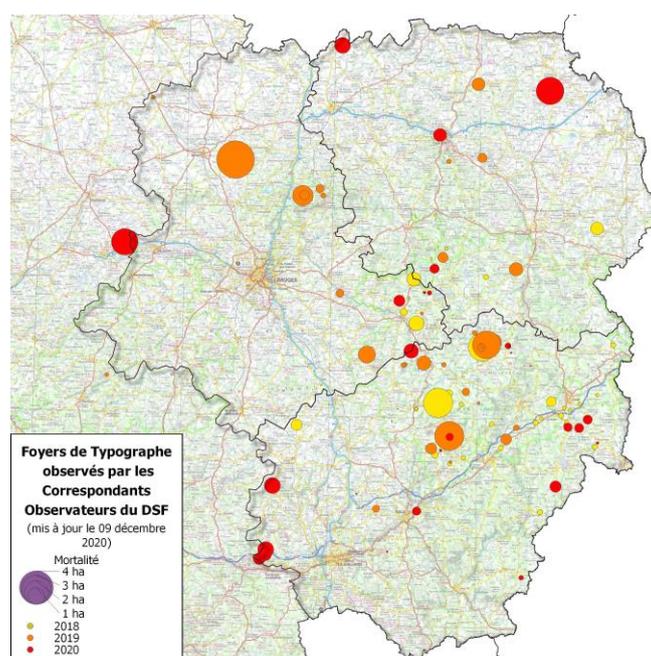
Pour en savoir plus, consulter la rubrique Santé des forêts, actualités régionales du site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Carte des signalements de rouille vésiculeuse depuis 2007 (base DSF) sur le territoire national (à gauche) et dans le sud du massif landais (à droite).



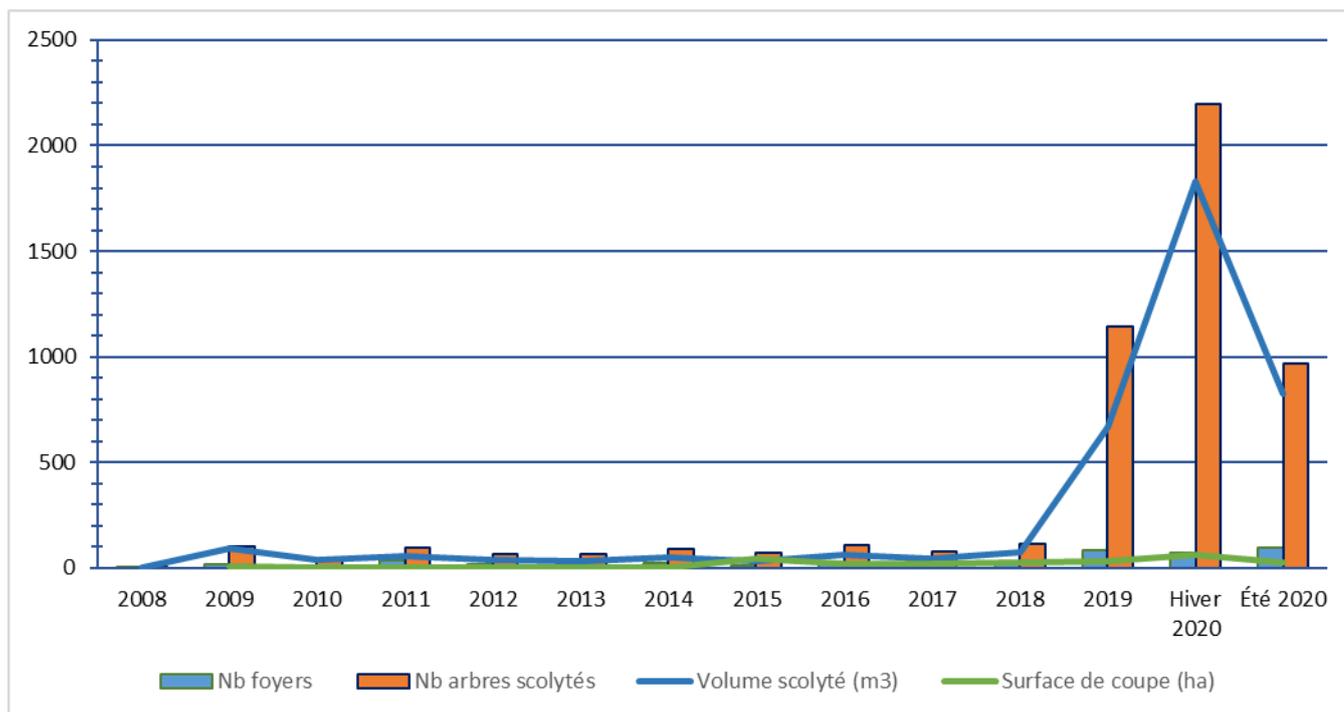
• Le typographe de l'épicéa en Limousin

Des attaques de **typographe de l'épicéa** sont observées depuis 2018 sur les épicéas du Limousin. Ces attaques de scolytes sont favorisées par l'affaiblissement des arbres qui, pour la 3ème année consécutive, subissent un stress hydrique estival prononcé. En 2020, l'installation de 4 pièges spécifiques a permis de suivre la dynamique de vol de l'insecte notamment les premiers essaimages observés dès le début du mois d'avril. Le suivi des dégâts réalisé à l'échelle de massifs échantillons dans 18 pessières du Limousin représentant une surface totale d'environ 1300 ha, révèle une **augmentation du nombre de foyers scolytés**. Ces foyers sont particulièrement visibles à la fin de l'été (rougissements des houppiers). Il s'agit de petits foyers d'une dizaine de tiges. Cette situation entraîne une augmentation des coupes et volumes de bois scolytés sur ce territoire. Même si la situation est sans commune mesure comparable avec celle des épicéas des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, la vigilance s'impose. Le **repérage précoce** des arbres porteurs d'insectes dont les houppiers sont souvent encore verts avec des traces de sciure rousse sur les troncs et **leur évacuation rapide hors forêt sont les seuls moyens de lutte efficace** pour limiter l'apparition de nouveaux foyers. Une attention particulière doit également être portée à **l'élimination des chablis** qui peuvent constituer des sites préférentiels pour la reproduction des scolytes.



Evolution pluriannuelle des foyers de typographe sur les massifs échantillons du Limousin*

* Notations réalisées sur 18 massifs sauf en 2020 (17 massifs observés)



- **Symptômes de rougissement, de déficit foliaire, de fructification anormale, de dépérissement multifactoriel voire de mortalité observés sur les résineux**

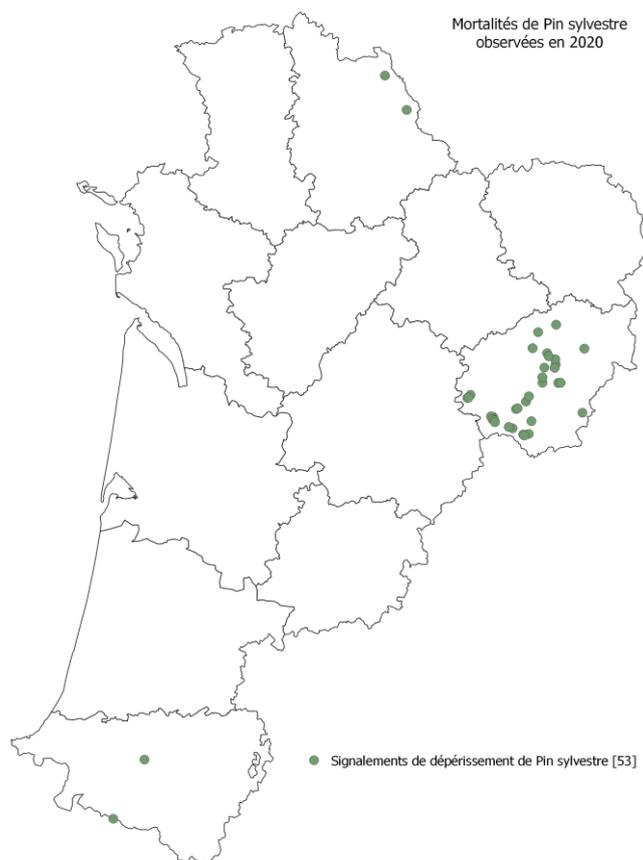
En **Limousin**, les dépérissements et mortalités du **sapin de Vancouver** sont toujours bien présentes. Des attaques de *Pityokteines spp.* et parfois de pissode sont observées localement (communes de Clergoux et St Priest-de-Gimel en Corrèze, Verneuil-sur-Vienne en Haute-Vienne), sur **sapin pectiné**. Dans la majorité des cas, ce sont les sécheresses et canicules estivales des 3 dernières années qui déclenchent ces attaques, les insectes profitant de l'affaiblissement des arbres.

Des dessèchements, pertes d'aiguilles accompagnés parfois de mortalités sont signalés depuis 2019 dans certains peuplements **de mélèze du Japon** en Corrèze (communes de Chamberet, Vitrac-sur-Montane, Donzenac ...), en Creuse (communes de Monboucher, St Pardoux-Mortierolles, St Junien-la-Brégère) et en Haute-Vienne (Le Vigen, Compreignac, St Léonard-de-Noblat). L'essence, qui apprécie les sols bien alimentés en eau semble être en souffrance du fait des contraintes hydriques prononcées sur ce secteur ce qui augmente sa vulnérabilité face à des ravageurs identifiés comme le grand scolyte du mélèze, le bupreste mais également en présence de pourridiés racinaires (fomes, armillaire).

Enfin, quelques signalements très localisés montrent que, dans un contexte de stress hydrique récurrent particulièrement prégnant en Limousin, le **Douglas** peut présenter des signes d'affaiblissement avec une coloration plus claire du feuillage, des rougissements voire un déficit foliaire et parfois quelques mortalités isolées. Ces signalements concernent principalement des stations peu favorables (affleurement rocheux, sols peu profonds) ou des peuplements situés à proximité de peuplements de sapins pectinés ou de Vancouver subissant des attaques de scolytes (St Chamant, Clergoux en Corrèze). Parfois la présence de fomes sur la parcelle augmente la vulnérabilité du peuplement face à la sécheresse comme observé sur la commune d'Affieux en Corrèze. Le *Phomopsis* du Douglas a été observé sur une plantation d'environ 8 ans entraînant des mortalités à Champagnac-La-Noaille (Corrèze).

Sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine, des symptômes de dépérissement sont signalés sur **pin sylvestre**. Dans les Pyrénées-Atlantiques (communes de Larrau et de Charre), ces symptômes sont associés à la présence de champignons pathogènes tels que le *Phomopsis spp.*, le *Sphaeropsis des pins* ou encore *Lecanostica acicola* responsable de la maladie des taches brunes. Dans la Vienne (communes de Chauvigny, d'Oyré et de St Pierre-de-Maillé), le bupreste profite de l'affaiblissement des sujets. Ce ravageur de faiblesse est régulièrement mentionné dans les rougissements et mortalités observés sur

plusieurs communes de la Corrèze autour de Brive et Tulle (Bugeat, Chaumeil, Combressol, Corrèze, Dampniat, Perpezac-le-Blanc, Saint-Pries-de-Gimel... Cf. carte des mortalités ci-dessous). Ces mortalités sont majoritairement signalées sur des stations séchantes montrant une fois de plus l'impact de la récurrence des stress hydriques estivaux.



Rougisement de mélèze en Corrèze (source : Romain Damiani CO DSF)



- **La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)**

La processionnaire du pin fait l'objet d'un suivi régulier en forêts depuis 1981. Ce suivi s'appuie sur un **réseau de placettes permanentes observées tous les ans** entre le 1er janvier et le 31 mars par les correspondants-observateurs. Ces placettes satisfont des exigences spécifiques dont l'existence d'une lisière facilement observable de 100 mètres de long exposée sud, sud-est ou sud-ouest sans feuillus afin de réunir des conditions favorables à l'insecte. Le nombre de placettes d'observation est proportionnel à la surface en pins de chaque région. En Nouvelle-Aquitaine, le réseau est constitué de **146 placettes** réparties sur l'ensemble de la région dont 95 sur le seul massif landais.

Le critère choisi pour suivre le niveau de population de la processionnaire du pin est le **nombre de nids d'hiver "actifs" par lisière** (à ne pas confondre avec des pré-nids ou avec des nids "inactifs" dont l'aspect est gris et/ou non entretenus). Afin de permettre des comparaisons pluri-annuelles, sont également notés, toujours sur la lisière, le nombre total d'arbres observés, le nombre d'arbres attaqués pour le cycle en cours (présence, au moins, d'un nid d'hiver ou d'un bouquet d'aiguilles grignotées « en brins de paille » ou défoliation plus ou moins forte) ainsi que le **niveau de défoliation**.

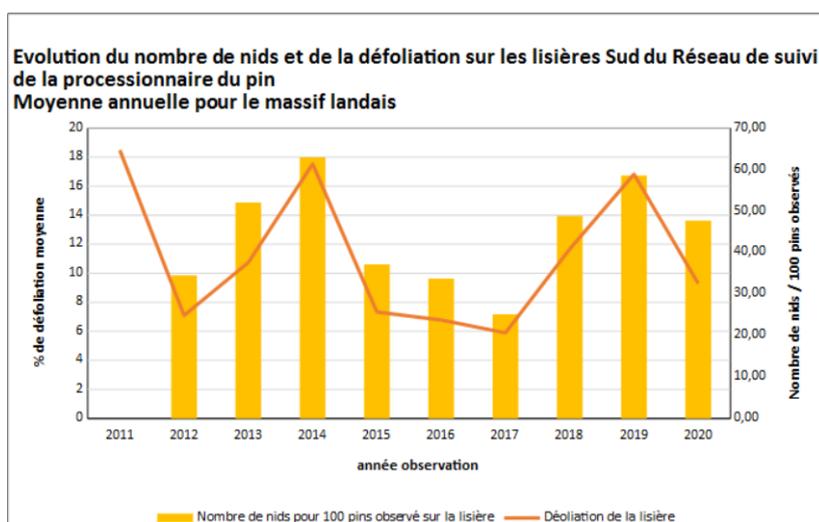
Ce suivi est complété par une surveillance à l'échelle des quadrats (16 km x16 km), le suivi du front de progression sur la zone du massif central et enfin, pour des attaques particulièrement fortes et localisées un dispositif général de surveillance sanitaire.

En 2020, sur l'ensemble de la **Nouvelle-Aquitaine**, près du tiers des arbres observés sur les lisières portent des traces de présence de la chenille (nid et/ou défoliation) soit 1975 arbres sur 6056 arbres évalués. 2 888 nids ont été comptabilisés sur ces arbres soit près d'un arbre sur deux porteur et la défoliation moyenne est de 9,3% par placette.

Dans le **massif landais**, le niveau de présence de l'insecte est plus important que sur l'ensemble de la région car la chenille est présente sur près de la moitié des arbres (1651 sur 3468 arbres notés) et plus de 2 arbres sur 3 sont porteurs de nids mais le niveau de défoliation moyenne est identique.

Globalement le niveau de défoliation est faible et en baisse cette année même si la situation est contrastée selon les territoires avec des peuplements de Poitou-Charentes et du Limousin peu impactés et des défoliations localement fortes comme à Labouheyre dans les Landes ou sur quelques placettes particulièrement exposées dans les départements de la Corrèze, de la Creuse et des Deux-Sèvres (cf. carte 1).

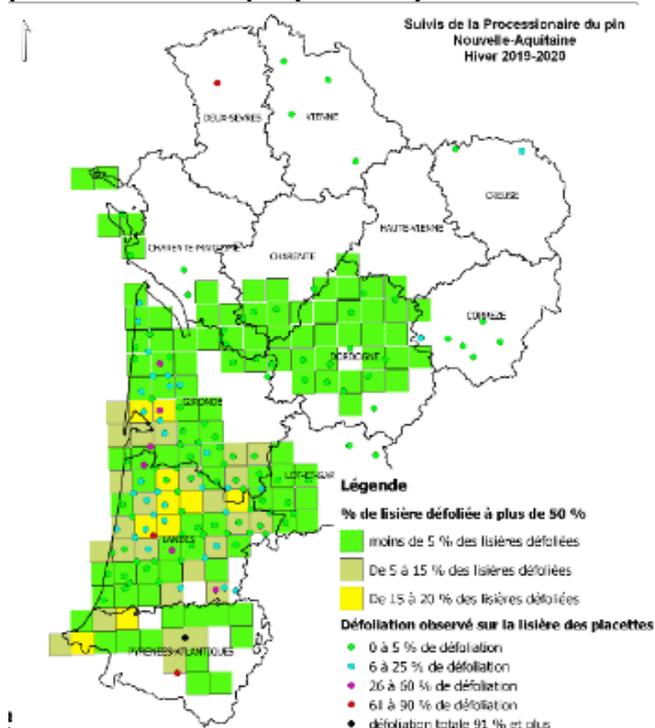
L'évolution pluriannuelle du nombre moyen de nids pour 100 arbres et de défoliation sur les placettes du massif landais est présentée dans le graphe ci-dessous.



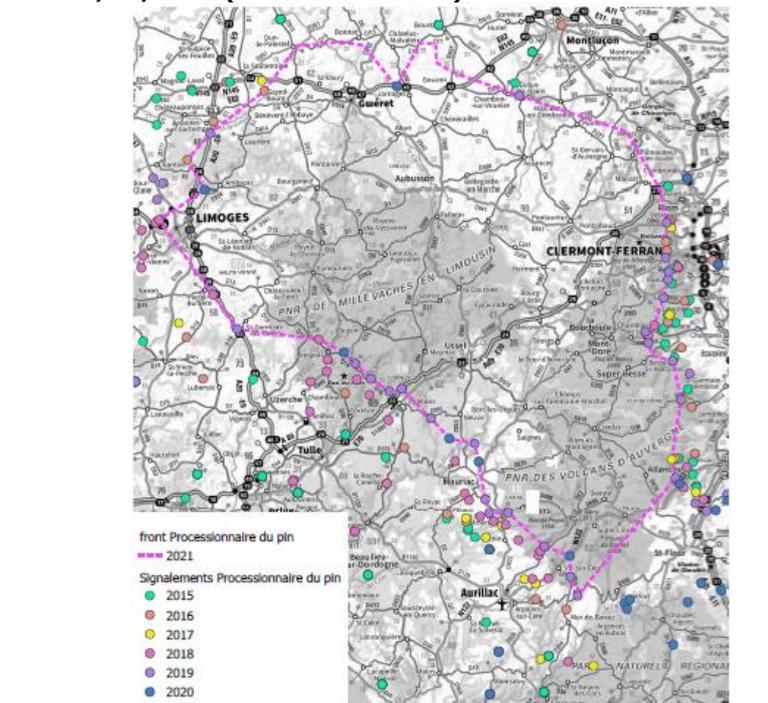
Après une augmentation du nombre de nids et des défoliations depuis 2017, l'année 2020 montre une rétrogradation des indices de présence de l'insecte.

Quant au front de progression de la chenille, il a peu évolué en 2020 et se situe toujours au sud-ouest du plateau de Millevaches le long de l'axe Limoges/Egletons (cf. carte 2).

Carte 1 : Suivis hivernaux 2019/2020 de la processionnaire du pin (base DSF)



Carte 2 : Front de progression de la chenille processionnaire du pin sur la GRECO Massif central au 24/01/2021 (Source : base DSF)



Bilan sanitaire des feuillus

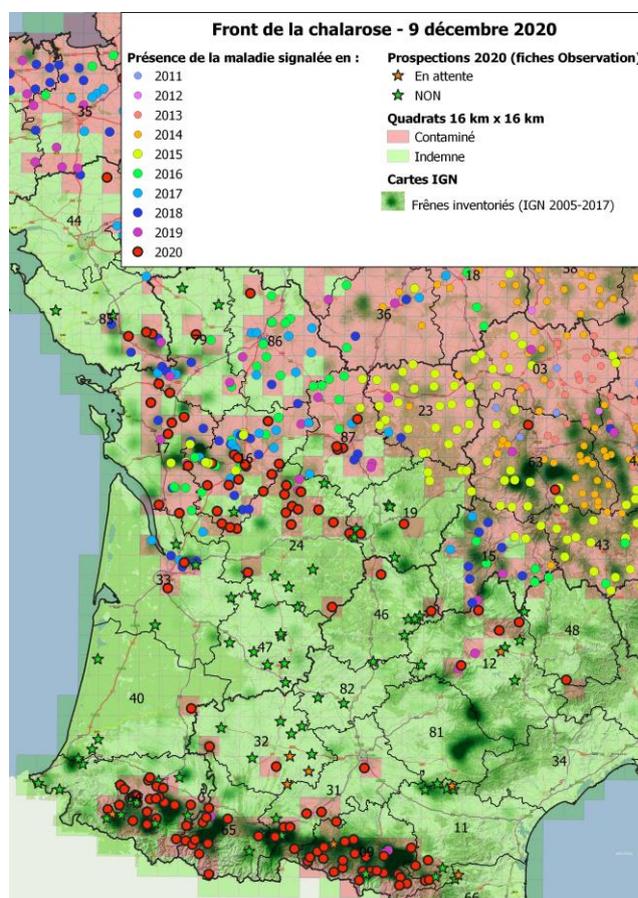
• Résumé

En 2020, les **observations effectuées (254)** sur essences feuillues représentent un peu moins de 30% des signalements de veille sanitaire opérée par les correspondants-observateurs. Les insectes (punaise réticulée, cynips du châtaignier, puceron lanigère du peuplier et puceron laineux du hêtre) sont à l'origine de plus du tiers des diagnostics réalisés puis viennent les champignons (31,5%) tels que *Chalara fraxinea*, *Phytophthora spp.* ou encore des pathogènes de faiblesse comme *Pestalotiopsis sp.* et *Phomopsis sp.* identifiés sur *chêne rouge*, les problèmes d'origine abiotique (19,7%), principalement sécheresse, chaleur et vent, et les dépérissements multifactoriels (10,5%). Cette répartition est semblable à celle de 2019. Les **faits marquants** de l'année sont l'observation de la **punaise réticulée dans les chênaies des Pyrénées-Atlantiques**, les premières et multiples détections de la **chalarose du frêne dans ce même département** et l'attaque de **puceron lanigère au printemps sur les cultivars sensibles de peuplier** en vallée de Garonne. Les conséquences de la **sécheresse et de la chaleur** (dessèchement et chute prématurée du feuillage, déficit foliaire, fructification abondante) sont visibles sur des essences telles que le frêne, le sorbier des oiseleurs, le hêtre dans les départements Charente, Corrèze, Creuse, Pyrénées-Atlantiques et Vienne dans des secteurs habituellement bien arrosés.

L'état sanitaire des châtaigniers poursuit sa dégradation en Charente, Dordogne et Vienne avec les problèmes bien connus de la maladie de l'encre, du chancre du châtaignier, auxquels viennent se rajouter les stress induits par la sécheresse et la chaleur.

• La chalarose du frêne (*Chalara fraxinea*)

Alors que le front de la maladie semblait cantonné au nord du département de la Gironde, la chalarose du frêne est détectée pour la première fois fin juin dans le secteur d'Oloron-Ste-Marie, dans les Pyrénées-Atlantiques, provoquant une chute des feuilles inhabituelle à cette période de l'année. Des fructifications du champignon sont observées sur le rachis des feuilles au sol et les rameaux portent des nécroses caractéristiques de la maladie. Une surveillance active du pathogène est alors mise en oeuvre par les correspondants-observateurs aussi bien en Nouvelle-Aquitaine qu'en région Occitanie. **La maladie est ainsi repérée sur l'ensemble des Pyrénées, à l'exception de la côte atlantique et d'une grande partie du Pays basque**, et dans la partie des Landes limitrophe avec le Gers (Cf. carte ci-contre). Au nord de notre région, la maladie connaît une forte progression dans le département de la Dordogne. A ce jour, la chalarose n'est pas identifiée dans les frênaies situées en vallée de Garonne. Dans les secteurs où la contamination est ancienne, les frênes affichent un profil sanitaire dégradé accentué par la sécheresse et la chaleur.



• La punaise réticulée du chêne



Adulte et larves de punaise réticulée
(source : Arnaud Giraudel CO DSF)

Originaire d'Amérique du Nord, cette punaise est identifiée pour la première fois en région toulousaine en mai 2017 puis à Pau la même année. Jusque-là, la présence de l'insecte restait cantonnée aux chênes des parcs et jardins. **En 2020, la punaise est observée en forêts dans plusieurs chênaies des Pyrénées-Atlantiques** dans les sylvo écorégions des marches pyrénéennes et de l'Adour Atlantique, principalement sur chêne pédonculé mais également chêne rouvre et chêne rouge. Parfois les niveaux de population sont tels que d'autres essences situées à proximité abritent également l'insecte.

Pour le moment, la punaise réticulée du chêne ne semble **pas causer de dégâts majeurs mais l'altération du feuillage qu'elle provoque est à surveiller** dans un contexte de changements globaux propices à l'affaiblissement des arbres.

Tout comme la détection en 2018 du scolyte *Xylosandrus crassiusculus*, cette nouvelle détection montre l'importance d'assurer une surveillance sanitaire globale des forêts.

• Le puceron lanigère du peuplier



Manchon de puceron lanigère (source Sygrid Launes SRAL)

Des attaques de puceron lanigère sont repérées à la fin du printemps dans des peupleraies situées le long de la N113 entre les communes de Casseuil (33) et de Ste Bazeille (47) et en vallée de Dordogne, communes de Naujan-et-Postiac et Lamothe-Montravel. Ces attaques se sont rapidement et massivement généralisées en **vallée de Garonne et dans les vallées voisines** soit les secteurs où subsistent encore des peuplements parmi les plus sensibles, **I-214 et Triplo**. Toutefois des symptômes sont aussi observés sur Polargo à des niveaux variables. La précédente attaque de puceron lanigère remonte à 2016. La gestion de ce ravageur intègre le niveau d'attaque et l'âge des peupliers atteints.

• Les défoliateurs

Contrairement à 2018 et 2019, **aucune défoliation notable est signalée en 2020**.

Très peu de pontes de *Bombyx disparate* sont observées lors du suivi hivernal (13 pontes sur plus de 7700 chênes observés pour l'ensemble de la région) uniquement dans le département de la Vienne et dans une moindre mesure de la Charente. De façon logique, **les rares défoliations dues au Bombyx sont signalées au printemps dans la Vienne** (commune de Vouillé) associées à la présence de la tordeuse verte. Le **charançon sauteur du hêtre** est repéré localement dans les **Pyrénées-Atlantiques** (communes d'Accous, Etsaut, Urdos).



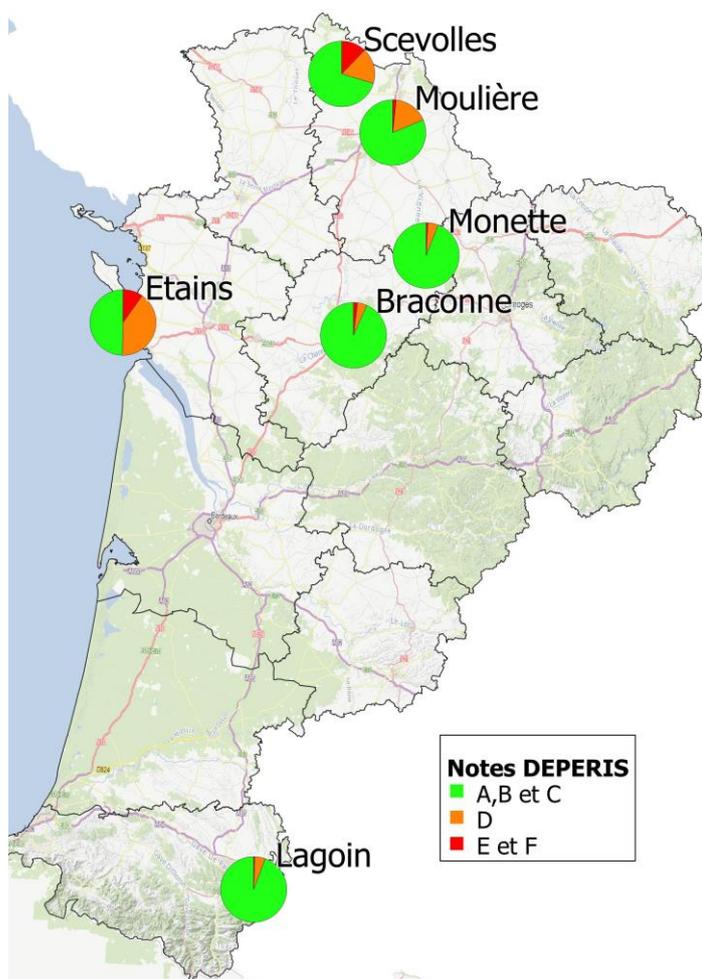
Photo : Consommation de feuillage sur plants de chêne rouvre à Razes (Source : Philippe Massot CO DSF)

Des défoliations causées par la tordeuse verte et des chenilles géométrides sont observées ponctuellement dans les chênaies publiques du Mas d'agenais (47) ainsi que dans une plantation de chêne rouvre à Razes (87).

• Surveillance de l'état sanitaire des chênaies

Face à la récurrence des sécheresses estivales de ces dernières années, une **évaluation de l'état de santé des chênaies à enjeux est mise en place en 2020 sur l'ensemble du territoire national**. Ces enquêtes utilisent le protocole DEPERIS d'évaluation des dépérissements du DSF basé sur l'observation du houppier fonctionnel des arbres et l'évaluation de deux critères que sont la mortalité de branches et le manque de ramifications pour les feuillus. A partir de ces deux critères, les arbres sont classés en 6 catégories notées de A à F : les arbres sont considérés comme sains pour les catégories A, B ou C et dépérissants à partir de la classe D.

En Nouvelle-Aquitaine, **sept massifs ont été observés dans ce cadre en 2020** à raison de 30 points d'observation de 20 tiges chacun par massif, soit 600 arbres par massif : deux en Charente (massif de la Braconne et forêt de Monette), un en Charente-Maritime (bois des Etains), un dans les Pyrénées-Atlantiques (Lagoin) et deux dans la Vienne (massif de Scévolles et forêt de Moulière).



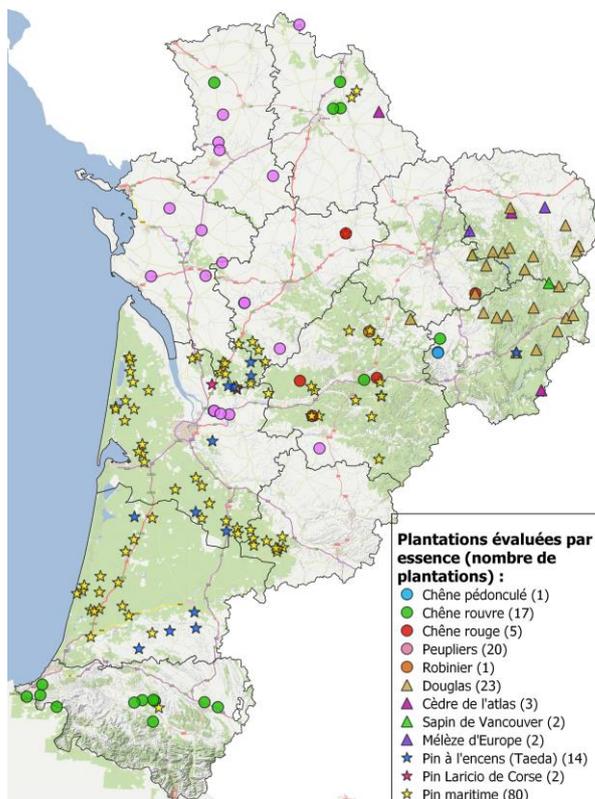
Cette enquête a permis de décrire l'état sanitaire des chênaies observées. La carte ci-contre représente la répartition par massif des chênes en fonction de la note DEPERIS obtenue.

Elle **fournit un état initial de la santé de chaque massif**. L'enquête nécessite d'être reconduite pour connaître l'évolution de cet état sanitaire et fournir ainsi des éléments de décision aux gestionnaires de ces massifs.

• Chêne-liège

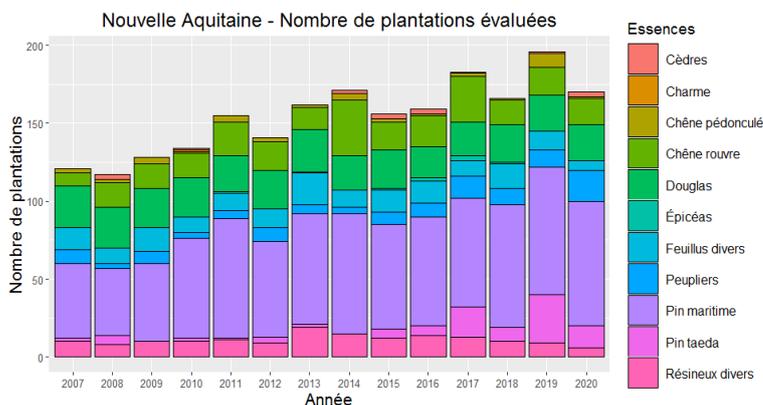
Le suivi de cette essence opéré dans les Landes montre un meilleur aspect des houppiers sur les sols de type lande mésophile tandis qu'un jaunissement du feuillage, d'origine probablement abiotique, est observé sur les sols de type lande sèche. Les principaux pathogènes observés en 2020 sont la fourmi du liège, le bupreste du chêne et quelques pontes de Bombyx disparate.

Focus sur la réussite des plantations de l'année

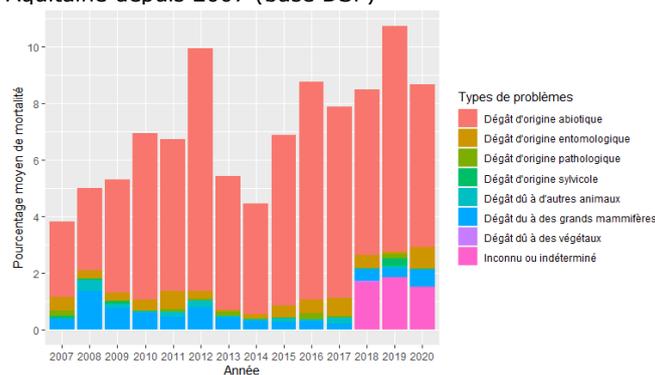


En 2020, 169 plantations de l'année ont été suivies en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'enquête annuelle nationale d'évaluation de la réussite des plantations mise en place par le DSF depuis 2007. Dans notre région, le pin maritime représente près de la moitié des plantations observées, arrivent ensuite le Douglas (23 plantations suivies), le peuplier (19 plantations), le chêne sessile (17). L'évaluation du **taux de reprise à l'automne est de 91,5% en moyenne toutes essences confondues**, soit légèrement supérieur à celui de 2019 et équivalent à celui de 2018. La **principale cause de mortalité indiquée demeure abiotique**. Le pin maritime affiche un taux de reprise de 94,7%. Quant aux plantations de Douglas, après un fléchissement en 2018 (année répertoriée au plan national au 2^è rang après 2015 comme mauvaise année de réussite des plantations) et 2019, le taux de reprise en 2020 en Nouvelle-Aquitaine s'améliore et se situe près de 93%.

L'attention du lecteur est toutefois attirée sur la nécessité d'une consolidation nationale de ces résultats permettant une analyse statistique plus robuste des données notamment par essence, avec un nombre de placettes plus importants.



Origines des mortalités de plants observées en Nouvelle-Aquitaine depuis 2007 (base DSF)



Focus sur la surveillance des organismes réglementés

2020 est l'année de mise en application du nouveau règlement de la santé des végétaux (Règlement UE 2016/2031) dont l'objectif est de protéger le territoire européen face à l'introduction et la dissémination d'organismes nuisibles aux végétaux. Ce règlement vise une meilleure prise en compte des facteurs de risques d'introduction et d'installation de nouveaux pathogènes (mondialisation des échanges, changement climatique ...) et une meilleure priorisation des organismes et des actions de surveillance.

Il se traduit par :

- Une nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux,
- Une évolution des dispositions relatives à la circulation des végétaux : le passeport phytosanitaire
- La surveillance des organismes nuisibles aux végétaux avec la mise en place obligatoire d'un programme pluriannuel de surveillance spécifique pour chacun des organismes de quarantaine.

La filière forêt bois n'échappe pas à ces nouvelles dispositions et **40 organismes de quarantaine de l'Union européenne concernent directement cette filière dont 8 Organismes de Quarantaine Prioritaires**. On trouve ainsi un nématode, le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus*, une bactérie, *Xylella fastidiosa*, 18 champignons et oomycètes dont *Bretziella fagacearum* (flétrissement américain du chêne), *Phytophthora ramorum*, *Fusarium circinatum*... et 20 insectes dont les capricornes asiatiques, l'agrile du bouleau et l'agrile du frêne, des scolytes non européens... De plus, **4 organismes non de quarantaine sont réglementés sur plants forestiers et sur le matériel forestier de reproduction**. Il s'agit de *Cryphonectria parasitica*, responsable du chancre du châtaignier, sur plants de *Castanea sativa*, de *Dothistroma pini*, *Dothistroma septosporum*, tous deux responsables de la maladie des bandes rouges, et *Lecanostica acicola*, maladie des taches brunes, sur plants du genre *Pinus*.

En France, 7 organismes sont considérés comme hautement prioritaires pour la filière.

Organisme nuisible	Essence	Description
<i>Bursaphelenchus xylophilus</i> en savoir plus	Pin	Ver microscopique véhiculé par un insecte du genre <i>Monochamus</i> sp. Ce ver provoque la mort des pins contaminés en 1 mois
<i>Bretziella fagacearum</i> en savoir plus	Chêne	Champignon qui se développe sur la partie externe de l'aubier. L'arbre flétrit et parfois meurt.
<i>Dendrolimus sibiricus</i> en savoir plus	Conifères	Les chenilles de ce papillon sont des défoliatrices sur résineux
<i>Monochamus</i> spp. non européens en savoir plus	Pin	Insectes vecteurs du nématode du pin
<i>Phytophthora ramorum</i> en savoir plus	Mélèze	Pathogène sur de nombreux végétaux résineux et feuillus. Il provoque des nécroses foliaires pouvant aller jusqu'à la mort des arbres atteints
<i>Scolytidae</i> spp. non européens	Conifères Feuillus	Insectes sous corticaux pouvant entraîner la mort des arbres atteints
<i>Sphaerulina musiva</i> en savoir plus	Peuplier	Champignon qui provoque des taches foliaires et des chancres sur pousses et tiges. La maladie a un impact sur la croissance et la qualité des bois

La surveillance forestière de ces organismes se traduit par :

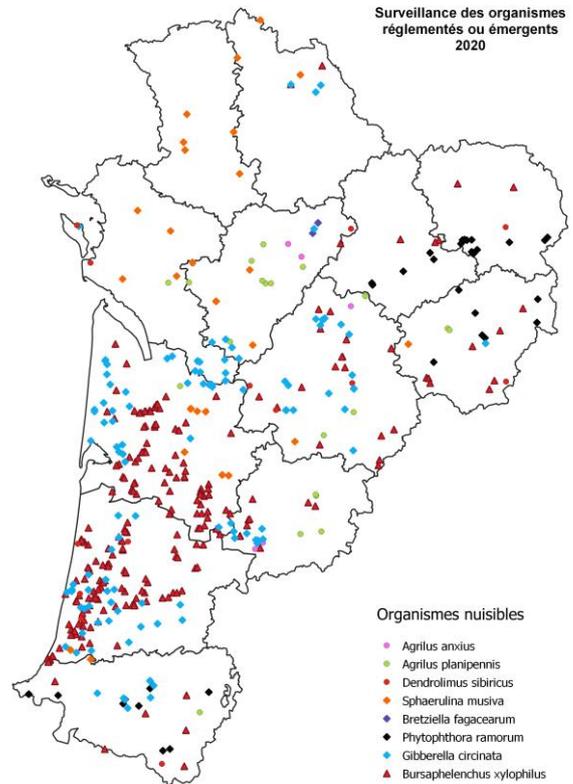
- Des observations visuelles en forêt coordonnées par le DSF et réalisées par les correspondants-observateurs (recherche de symptômes foliaires, racinaires ou sur tronc),
- Des inspections visuelles sur bois dans des sites à risque vis-à-vis du transit ou stockage de produits de première transformation du bois réalisées par les inspecteurs de la DRAAF/SRAL ou son délégataire la FREDON,

- La mise en œuvre du piégeage des insectes ciblés (avec attractifs ou pas),
- La réalisation de prélèvements en forêts ou sur bois (emballages, grumes...), l'ensemble de ces prélèvements devant faire l'objet d'analyses par un laboratoire agréé.

• Bilan des observations menées en Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2020

La mise en place progressive de cette surveillance perturbée par la crise sanitaire COVID a permis de réaliser **1237 observations** spécifiques.

Toutes les observations/prélèvements/ piégeages réalisés se sont révélés négatifs : notre territoire reste indemne de ces organismes nuisibles réglementés.



Synthèse pluriannuelle de l'évolution des principaux problèmes sanitaires

		2016	2017	2018	2019	2020
Toutes essences	Gel tardif printanier					
	Sécheresse					
	Coup de vent					
Résineux	Processionnaire du pin					

	Maladie des bandes rouges sur pin laricio					
	Scolytes (typographe, sténographe, chalcographe...)					
	Rougisement physiologique du douglas					
Feuillus	Défoliateurs précoces					
	Oïdium des chênes					
Peupliers	Rouille du peuplier					
	Puceron lanigère					

Synthèse de l'état sanitaire en 2020 des principales essences de la région

Essences	Etat de santé
Pin maritime	
Douglas	
Pin sylvestre	
Epicéas	
Sapin de Vancouver	
Mélèze	
Chêne pédonculé	
Châtaignier	
Hêtre	
Chêne rouvre	
Frêne	
Peuplier	

Bon état sanitaire
Etat sanitaire moyen
Mauvais état sanitaire

LE RESEAU 2021 DES CORRESPONDANTS-OBSERVATEURS DE LA SANTE DES FORETS EN NOUVELLE-AQUITAINE



Coordonnées complètes des CO sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine
https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CODSFNA2021_cle4f2f43.pdf